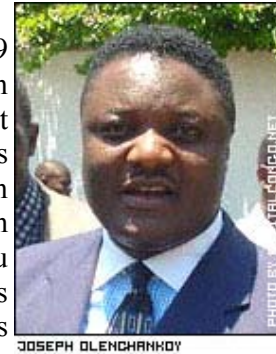


## TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS : LA NOMINATION DU CHEF DE DIVISION PROVINCIALE DU SUD-KIVU OPPOSE OLENGHANKOY A MULUNGULA

**La paix est loin d'être faite entre le ministre des Transports et Communications Joseph Olenghankoy et son vice Esdras Mulungula. Nouvelle pomme de discorde: l'annulation par le ministre d'une commission d'affectation d'un chef de division des Transports et Communications du Sud-Kivu. Affectation effectuée par Esdras Mulungula en sa qualité de ministre des Transports et Communications ad intérim**

Kinshasa, 15.04.2004

En effet, dans sa lettre n°4091 CAB ! MIN/TC/0683/KM/2004 du 9 avril 2004, le ministre des Transports et Communications Joseph Olenghankoy écrit au secrétaire général des Transports et Communications pour lui annoncer qu'il annulait les différentes commissions d'affectation signées les 25 et 26 mars 2004 par son vice-ministre. En clair, il s'agit de quatre commissions d'affectation dont l'une concernait le chef de division provinciale du ministère au Sud-Kivu, tandis que les trois autres étaient relatives aux agents d'exécution et de collaboration, toujours dans la même province. Elles concernaient en tout 25 agents



JOSEPH OLENGHANKOY

A la même date, Joseph Olenghankoy va écrire à M. Vunanga Mushama pour lui signifier sa réhabilitation en tant que chef de division des Transports et Communications du Sud-Kivu, poste que ce dernier avait perdu suite à la lettre n°409/CAB/MIN/TC/0598/2004 du 25 mars 2004 du vice-ministre Esdras Mulungula, qui l'avait remplacé par Kabazo ka Vumbi.

Au cabinet d'Esdras Mulungula, on soutient que les actes posés par le vice-ministre sont juridiquement valables et seraient justifiés par leur légalité et opportunité. D'où, ils ne peuvent pas être modifiés par le titulaire au regard de l'esprit et de la lettre de l'article 29 du Décret n°03/025 du 16 septembre 2003 portant organisation et fonctionnement du gouvernement de transition ainsi que des modalités pratiques de collaboration entre les membres de l'espace présidentiel, les ministres et vice-ministres, lequel stipule entre autres que le vice-ministre seconde le ministre dans l'accomplissement de ses différentes tâches et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement. Ça c'est d'une part. D'autre part, le cabinet Esdras fait savoir que le nommé Vunanga Mushama ne serait pas un agent des Transports et Communications.

Faux et archifaux, a répliqué le cabinet du ministre Olenghankoy qui soutient que la décision de Joseph Olenghankoy de suspendre tout mouvement du personnel est justifiée par le souci de mettre de l'ordre dans la mise en place au sein du ministère des Transports. Ladite mise en place du reste, ne concerne pas seulement la province du Sud-Kivu. Il a rappelé à ce sujet la mission confiée au secrétaire général des Transports depuis quelques mois afin qu'il se rende compte des réalités du ministère à travers les provinces. Et c'est seulement sur base de son rapport qu'il sera procédé à une mise en place générale des agents du ministère en collaboration avec le ministère de la Fonction publique.

Le vice-ministre Mulungula, selon le cabinet d'Olenghankoy, aurait tout simplement profité

de son intérim pour contourner les statuts de la Fonction publique en posant des actes de disposition. En outre, M. Vunanga Mushama aurait été chef de division des Transcoms au Sud-Kivu bien avant l'avènement d'Olenghankoy.

Voilà en filigrane un nouveau cas de dysfonctionnement dans le chef du gouvernement de transition. En attendant, ce sont les agents affectés et désaffectés qui en pâtissent.

**WILLY KABWE (Le Potentiel)**